

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique extension parc éolien de Courcôme

De : Daniel Barraud <danielbarraud16@gmail.com>

Date : 14/11/2021 11:00

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver en pièce jointe notre avis particulièrement défavorable à l'extension parc éolien de Courcôme.

Bien à vous.

Daniel BARRAUD

Bérengère TAILLEUX

35 RUE du Bois de Dessous, 16700 La Faye

— Pièces jointes : —

2021 11 09 Enquête publique 1.pdf

30 octets

Daniel BARRAUD
Bérengère TAILLEUX
35 rue du Bois de Dessous
Les Plans
16700 La Faye
06.20.64.83.38
danielbarraud16@gmail.com

Les Plans, le 12 novembre 2021

M. Le Commissaire Enquêteur
Jean-Marie DROUAUD
Mairie de Courcôme
18 Grand Rue de l'Océan
16240 COURCOME

Objet : Avis enquête publique projet éolien

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons l'intime conviction que le projet d'une énième éolienne sur ce territoire est un choix particulièrement réfutable car le nord Charente est déjà largement défiguré par ces édifices excessivement disgracieux et à la propreté discutable.

Sans évoquer les avantages quelque peu douteux de l'éolien et de son empreinte carbone contestable (coût d'installation et de transport, emprise béton au sol, pales non recyclables, durée de vie trop réduite, énergie intermittente liée à la météo, pollution lumineuse nocturne, coût de démantèlement excessif et souvent non prévu dans les contrats, etc...), nous pouvons, sans difficulté, prétendre que le Nord Charente a déjà (trop!) largement contribué à la mise en place du parc éolien français.

Nous pensons également que les choix de ces installations ne se font pas que pour des raisons de couloirs de vent mais s'inscrivent dans des environnements moins classieux pour ne pas dire plus pauvres ! En effet, allez dans les régions dites riches (le cognaçais, le bordelais, la bourgogne, la vallée de la Loire, etc...) et cherchez l'éolien !

La plupart des grands parcs éoliens sont implantés dans les Hauts de France et le Grand Est. Étrange, non !?

Que chacun doive contribuer à un effort de diversification énergétique, soit !

Certes, les aéroports, les prisons, les centrales nucléaires, les usines de recyclages, c'est toujours mieux chez les autres. Mais là, notre cote-part nous paraît largement atteinte d'autant que vous prétendez que la dite éolienne de 180 mètres (+ de la moitié de la tour Eiffel!!) permet d'alimenter 3 700 à 4 500 habitants en électricité, chauffage compris.

Mais alors, le parc conséquent déjà installé (environ 42* éoliennes sur le Ruffecois) permet déjà d'alimenter entre 155 400 et 189 000 habitants ! Soit plus de la moitié des charentais (350 000 habitants).

Et que dire si nous nous focalisons sur le Ruffecois (environ 7 000 habitants) car alors, seulement 2, oui seulement deux éoliennes de ce type peuvent satisfaire l'ensemble des impactés.

Non, décidément, votre projet est, pour nous, irrecevable et nous nous y opposons fermement et avec détermination.

Nous nous précisons qu'une copie de ce courrier sera également envoyé à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Charente et aux maires de Ruffec, La Faye, , Villegats, Courcôme, Villefagnan, Saint Fraigne, Montjean, Salle de Villefagnan, Biousac, et Verteuil.

Veillez recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

* Nombre d'implantations d'éoliennes sur le secteur :
Salle de Villefagnan : 9, Villegats : 4, Courcôme : 5, La Faye: 6, Saint Fraigne: 6, Montjean : 12, soit un total de 42.